



PRIÈRE

DIX HEURES

L'Assemblée permet la présentation de la motion tendant à la deuxième lecture du projet de loi 217 sans qu'elle soit appuyée et convient de procéder à la deuxième lecture du projet de loi.

M. GERRARD propose la deuxième lecture et le renvoi en comité du projet de loi 217 — *Loi sur la réduction du phosphore (modification de la Loi sur les municipalités et de la Charte de la ville de Winnipeg)/The Phosphorus Curtailment Act (Municipal Act Amended and City of Winnipeg Charter Amended)*.

Il s'élève un débat.

MM. GERRARD, NEVAKSHONOFF et LAMOUREUX, M. le *ministre* CHOMIAK ainsi que M. MAGUIRE interviennent. M. le *ministre* RONDEAU exerce son droit de parole jusqu'à 11 heures et le conserve pour la reprise du débat.

M^{me} KORZENIOWSKI présente la proposition suivante :

Proposition n° 4 : Programme des Rangers canadiens

Attendu :

que le programme des Rangers canadiens à l'intention des réservistes à temps partiel constitue le noyau des opérations d'appui qu'offrent les Forces armées dans le Nord du Manitoba puis que les Rangers fournissent l'aide essentielle dans le cadre d'opérations de recherche et de sauvetage, d'évacuations en cas d'inondations, d'incendies et de catastrophes aériennes, de la surveillance frontalière, de patrouilles de protection de la souveraineté et d'inspections de sécurité dans la région;

que plus de 170 Rangers canadiens sont en poste en ce moment dans sept collectivités situées dans le Nord du Manitoba et que de nouvelles recrues s'enrôlent annuellement;

qu'il y a des détachements actifs dans les Premières nations de Shamattawa, de Northlands et de St. Theresa Point, à Lynn Lake, à Snow Lake, à Gillam et à Churchill, qu'ils comptent tous plus d'une dizaine de membres et qu'il y en a 40 à Lac Brochet et environ 30 à St. Theresa Point, à Gillam et à Lynn Lake;

que les réservistes qui sont de service gagnent des salaires, qu'ils sont souvent en mesure de louer des motoneiges, de bateaux, des véhicules tout-terrain et d'autre équipement et qu'ils contribuent ainsi à l'économie locale;

que 15 Rangers réservistes ont joué un rôle important récemment dans le sauvetage d'un géomètre qui s'était perdu à quelque 30 kilomètres au nord du Lac Brochet en septembre 2009;

que les Rangers constituent aussi des modèles au sein de leurs collectivités grâce au programme Rangers juniors canadiens, programme pratique à l'intention des jeunes qui vise à promouvoir les cultures et les modes de vie traditionnels, à offrir des occasions récréatives et à renforcer les collectivités par le biais d'une panoplie d'activités structurées mises à l'intention des jeunes vivant dans les collectivités éloignées et isolées;

que d'autres collectivités éloignées du Nord souhaiteraient accueillir un détachement des Rangers,

il est proposé :

que l'Assemblée législative du Manitoba exhorte le gouvernement provincial à reconnaître l'importante contribution du programme Rangers canadiens qui offre soutien et sécurité dans le Nord de la province;

que l'Assemblée législative exhorte le gouvernement provincial à saluer le dévouement constant dont font preuve les Rangers canadiens qui sont de service présentement dans le Nord du Manitoba;

que l'Assemblée législative appuie le programme et qu'elle encourage les Forces armées canadiennes à envoyer un autre détachement dans le Nord du Manitoba;

qu'une copie de cette résolution soit envoyée au ministre fédéral de la Défense.

Il s'élève un débat.

M^{me} KORZENIOWSKI ainsi que MM. FAURSCHOU, JENNISSON, MAGUIRE, WHITEHEAD et LAMOUREUX interviennent. La motion, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TREIZE HEURES TRENTÉ

Sont lus une première fois, un à un, les projets de loi mentionnés ci-après et dont l'objet a été indiqué :

(N^o 28) — *Loi modifiant la Loi sur les conducteurs et les véhicules/The Drivers and Vehicles Amendment Act*;

(M. le ministre SWAN)

(N^o 29) — *Loi sur l'administration de l'enseignement postsecondaire et modifications concernant la Loi sur le Conseil de l'enseignement postsecondaire et la Loi sur l'administration scolaire/The Advanced Education Administration Act and Amendments to The Council on Post-Secondary Education Act and The Education Administration Act*;

(M^{me} la ministre MCGIFFORD)

(N^o 221) — *Loi sur le comité d'examen des décès liés à la violence familiale/The Domestic Violence Death Review Committee Act.*

(M^{me} DRIEDGER)

Présentation et lecture de pétitions :

M. MAGUIRE — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que le ministre de la Conservation envisage de suspendre immédiatement l'application des modifications apportées récemment au *Règlement sur les systèmes de gestion autonomes d'eaux résiduaires* pris en application de la *Loi sur l'environnement* jusqu'à ce qu'une étude démontre que celles-ci sont scientifiquement fondées, de n'interdire que les éjecteurs d'eaux usées qui nuisent à l'environnement dans les zones écologiquement vulnérables et d'offrir des incitatifs financiers aux propriétaires fonciers manitobains touchés par ces modifications. (R. Henuset, J. Williamson, D. Cook et autres)

M^{me} DRIEDGER — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter la ministre de la Santé à envisager de revenir sur sa décision de ne pas permettre à un ophtalmologiste d'exercer sa profession à Swan River et à envisager de collaborer avec la collectivité afin de fournir ce service sans délai. (V. Bonyai, J. Chernyk, L. Seib et autres)

M. LAMOUREUX — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à envisager l'importance d'ouvrir une clinique dans la région de Weston-Brooklands. (D. Blackburn, M. Bittern, A. W. Pruden et autres)

M. EICHLER — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que le ministre de la Conservation envisage de suspendre immédiatement l'application des modifications apportées récemment au *Règlement sur les systèmes de gestion autonomes d'eaux résiduaires* pris en application de la *Loi sur l'environnement* jusqu'à ce qu'une étude démontre que celles-ci sont scientifiquement fondées, de n'interdire que les éjecteurs d'eaux usées qui nuisent à l'environnement dans les zones écologiquement vulnérables et d'offrir des incitatifs financiers aux propriétaires fonciers manitobains touchés par ces modifications. (M. Janzen, G. Penner, M. Green et autres)

M. BOROTSIK — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que le ministre de l'Éducation, de la Citoyenneté et de la Jeunesse envisage de cesser de financer l'éducation au moyen de taxes scolaires et d'impôts destinés à l'enseignement prélevés à l'égard de toutes les propriétés au Manitoba, y compris les propriétés commerciales, et qu'il envisage de trouver une source de financement plus équitable, telle que les revenus généraux, en conformité avec l'obligation constitutionnelle de la province du Manitoba de financer l'éducation. (V. Hunter, J. Garsom, W. Williamson et autres)

M. BRIESE — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que les ministres provinciaux compétents envisagent de signifier à Parcs Canada l'importance, pour l'économie locale et provinciale, de doter la région du mont Agassiz d'installations récréatives viables et de collaborer avec tous les intervenants, notamment Parcs Canada, afin d'établir un plan visant la création de telles installations accessibles en toute saison dans cette région. (K. Gilmore, N. Lesanich, E. Taylor et autres)

M. PEDERSEN — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à envisager d'adopter le tracé est, lequel est moins coûteux, plus court et plus logique, sous réserve des approbations réglementaires nécessaires, afin d'éviter aux contribuables de payer des millions de dollars en cette période économique difficile. (P. Saunders, E. Cummer, R. Cummer et autres)

Mardi 27 avril 2010

M^{me} la *ministre* HOWARD dépose :

les renseignements supplémentaires soumis à l'Assemblée — budget des dépenses ministérielles pour 2010-2011 — Travail et Immigration;

(Document parlementaire n° 38)

le rapport annuel de la Commission des accidents du travail pour l'exercice qui s'est terminé le 31 décembre 2009.

(Document parlementaire n° 39)

M. le *ministre* CHOMIAK dépose les renseignements supplémentaires soumis à l'Assemblée — budget des dépenses ministérielles pour 2010-2011 — Innovation, Énergie et Mines.

(Document parlementaire n° 40)

Conformément au paragraphe 26(1) du *Règlement*, MM. BRIESE, WHITEHEAD, FAURSCHOU, JENNISSON et LAMOUREUX font des déclarations de député.

Conformément au paragraphe 31(8) du *Règlement*, le leader adjoint du gouvernement à l'Assemblée annonce que la proposition portant sur le recrutement d'infirmières au niveau international sera examinée le mardi 4 mai 2010.

L'Assemblée se forme en Comité des subsides.

La séance est levée à 17 h 1, et l'Assemblée ajourne ses travaux à demain, 13 h 30.

Le président,

George Hickers